Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 2 (1956)

Heft: 20

Rubrik: La vie de la colonie suisse de Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Vie de la Colonie Suisse de Paris

Le Pavillon Suisse de la Cité universitaire doit être restauré d'urgence

Le 15 novembre 1931, en présence de MM Matta, alors vice-président du Conseil fédéral, Alphonse Dunant, ministre de Suisse en France, Léon Bérard, garde des Sceaux, Charléty, recteur de l'Université de Paris et André Honnorat, président de la Cité universitaire, avait lieu la pose solennelle de la première pierre de la Fondation helvétique de cette Cité universitaire de Paris.

C'est à Le Corbusier que fut confiée la construction de ce pavillon, dont la façade toute en verrière repose sur six pilotis. Lors de son inauguration, le 7 juillet 1933, l'architecte fut félicité par les personnalités présentes qui trouvaient fort extraordinaire cette maison ultra-moderne dont les fenêtres donnaient toutes au sud et qui était, dans cette Cité internationale, où la plupart des édifices rappellent aux étudiants l'architecture de leur pays natal, la maison d'avant-garde, sans aucune attache avec nos styles traditionnels helvétiques.

Dressé sur ses pilotis, ce cube de béton armé et son alignement de fenêtres cherchant à capter le moindre rayon de soleil, paraissait devoir défier les ans. Hélas ! M. Le Corbusier, qui est considéré comme le grand bâtisseur de l'avenir, avait oublié de faire surveiller les travaux et aujourd'hui, après 23 ans, l'édifice est dans un si piteux état que d'importantes réfections doivent être entreprises d'urgence si l'on ne veut pas que dans deux ou trois ans, il soit complètement inhabitable. Le béton était de si mauvaise qualité que, même dans le bureau du directeur, d'énormes lézardes de plusieurs mètres de long prouvent que nos ancêtres savaient mieux construire que nous.

Mauvais matériaux.

Faute d'avoir employé de bons matériaux et de s'être occupé des détails, la maison craque de partout et la rouille fait des ravages dans les ferrailles si nombreuses des verrières. Le chauffage central aussi est à réviser, la chaudière étant à bout de souffle, il faudra agrandir certains radiateurs. Le téléphone intérieur marche quand il en a envie et il sera nécessaire de le changer.

Pendant ces 23 ans, les étudiants qui séjournèrent à la Fondation suisse purent constater que ce système de construction est bien loin de leur donner le confort prévu. Il faut tout remettre en état et une somme de 600.000 francs suisses vient d'être demandée à la Confédération à cet effet, après des études très sérieuses effectuées sous la direction de M. Ott, directeur des constructions fédérales à Berne.

Serre en été, glaciaire en hiver.

Les principales réfections devront être faites sur la façade Sud entièrement vitrée, pour chercher à lui enlever l'effet de serre qui se produit dans les chambres où la chaleur, les jours de soleil, est beaucoup trop élevée pour que le travail y soit possible, tandis que l'on y gèle en hiver. On projette un dédoublement du vitrage et la pose d'un store à lamelles extérieures, qui amènera un rafraîchissement de la température dans les chambres. Par le « thermopane », système de double vitre avec écartement optimum, les deux verres sont isolés par un châssis d'aluminium et la fenêtre est glissante. Actuellement, il y a un simple verre avec une armature de fer bruyante qui « travaille », qui rouille et provoque des craquèlements. Sur la façade Nord et au rez-de-chaussée, il faudra également réviser toute la menuiserie métallique et remplacer les parties rongées par la rouille. La modicité des crédits n'a pas permis d'entretenir, en raison surtout de la guerre, ces menuiseries métalliques qui doivent être repeintes tous les 5 ou 6 ans. Des larmiers sont percés de part en part. La toiture, heureusement, ne donne actuellement pas de préoccupation.

Trop petit.

La Fondation suisse a 50 chambres qui sont toujours occupées, même l'été pendant les vacances scolaires. Le nombre des demandes valables, de dossiers régulièrement constitués et qui devraient normalement pouvoir être pris en considération, représentent à peu près le double des places disponibles. Le malheur pour notre Fondation, c'est qu'elle n'ait pas les 100 chambres considérées comme un minimum pour qu'une maison puisse équilibrer par elle-même son budget, sans l'octroi de crédits privés ou d'Etat.

Il est intéressant de constater que tous nos cantons, même les plus petits, envoient régulièrement des étudiants à Paris. Le plus gros contingent arrive de Berne et Vaud, puis viennent Zurich, Genève, Bâle et Neuchâtel. La composition du peuplement de notre Fondation reflète assez bien la composition ethnique de la Confédération : les Suisses alémaniques y sont en majorité. Sept chambres sont, selon les règles de la Cité, réservées à des Français ou des étrangers, mais par échange, c'est-à-dire que sept étudiants suisses peuvent être installés dans d'autres Maisons de la Cité, ceci afin de permettre à ces jeunes gens, appartenant à une trentaine de nations, de mieux se connaître et de nouer ainsi des liens de camaraderie internationale.

Manque de fonds.

C'est avec le Conseil fédéral que s'est traité, en 1931, l'octroi par la Ville de Paris, du terrain pour la construction de la Maison suisse. Celle-ci, selon les statuts de la Cité universitaire, devient propriété de l'Université parisienne qui s'engage à ne pas l'affecter à autre chose qu'au logement des étudiants suisses, mais c'est le Comité directeur de la Fondation qui a la charge de l'entretien du Pavillon. Le petit capital dont est doté la Fondation, alimenté par des dons de l'industrie privée, des cantons et, depuis 1952, par une subvention annuelle de la

Confération Helvétique de 15.000 francs, est incapable de faire face à ces frais de restauration. Les Chambres fédérales vont se voir bientôt demander un crédit de 600.000 francs à cet effet. Espérons que nos députés comprendront l'importance qu'il y a à les accorder rapidement. La Maison suisse marche admirablement, l'atmosphère y est excellente, de nombreuses conférences y ont eu lieu cette année, données par des personnalités françaises sur des sujets les plus divers. M. Beucler, son dynamique directeur, me disait récemment qu'il n'avait jamais d'affaires disciplinaires à régler. Notre Fondation est réputée dans la Cité comme une des maisons où l'on travaille dans le calme et en même temps joyeusement. Son emplacement, en retrait du boulevard, en plein para, est parfait et c'est une des maisons de la Cité universitaire où l'on peut le mieux se plonger dans l'étude. On ne comprendrait pas ici, au moment où les finances de la Confédération sont si florissantes, qu'on lésinât à Berne pour permettre à ce foyer intellectuel helvétique, au centre des Maisons universitaires internationales, de sortir bientôt de son délabrement actuel. Il doit pouvoir offrir à nos étudiants un pavillon dont ils aient patriotiquement le droit d'être fiers.

Robert VAUCHER.

Swissair

Récemment, la Compagnie Swissair avait convié de nombreuses personnalités du Tourisme, du Transport et du Journalisme, ainsi que d'agences de voyages, à célébrer le 25e anniversaire de sa fondation et l'inauguration de sa nouvelle escale à Paris, 38, avenue de l'Opéra.

M. Walter Berchtold, Président Directeur Général, M. Ambord, Vice-Président Directeur Commercial, M. Marc Morel, Directeur Général pour la France, assisté de M. Ulmer, Chef de la nouvelle Agence, et de M. Schneider, Chef des Services Commerciaux, reçurent leurs invités dans le cadre élégant et unique des Bureaux Swissair, Place de l'Opéra, désormais Siège Administratif de la Compagnie. En effet, le personnel de réception et de réservation, dont on se plaît à reconnaître le sens du bon accueil, reçoit désormais dans la boutique claire et moderne aménagée 38, avenue de l'Opéra.

Au cours de cette réception, le premier exemplaire du « Swissair Journal » a été diffusé. Sa lecture a permis de constater les progrès surprenants réalisés au cours de ces 25 années d'exercice par la Compagnie Swissair, toujours à l'avant-garde quant au matériel utilisé et à la qualité du service offert à la clientèle.

On a appris notamment qu'au cours de l'été Swissair a mis en service, sur ses lignes européennes, le « Convair Metropolitan » équipé du fameux radar de bord qui permet de « voir » par tous les temps, de jour et de nuit, à une distance de 250 kilomètres et d'éviter de la sorte les zones de turbulence. Quant au « Douglas Seven Seas », deux seront déjà livrés fin 1956, les deux autres en cours d'année 1957. Par ailleurs, Swissair doit créer une ligne vers Tokio et porter à deux sa fréquence hebdomadaire vers l'Amérique du Sud.

Cercle Commercial Suisse de Paris

Cours du soir

Les Cours du Soir recommenceront le premier octobre. Ils auront lieu une fois par semaine, durant deux heures consécutives, comme les années précédentes. Les cours de langues prévus sont : le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol.

Si le nombre nous le permet, nous envisageons de former également un cours de comptabilité et de sténographie (système Stolze Schrey). Les cours sont divisés en trois catégories :

Premier degré. — Débutant. Grammaire, lectures expliquées, conversation facile.

Deuxième degré. — Moyen. Pour les élèves ayant de bonnes notions de la langue choisie — revision, thèmes et versions, lectures expliquées, éléments de correspondance générale, conversation.

Troisième degré. — Supérieur et de perfectionnement. Correspondance générale et commerciale, causeries contradictoires, littérature.

Les inscriptions seront reçues :

Tous les jours de 9 heures à midi et de 14 heures à 18 heures (sauf le samedi après-midi) au Secrétariat de l'Ecole, 10, rue des Messageries.

Mardi 25 septembre : de 20 h. 30 à 21 h. 30.

Samedi 29 septembre : de 15 heures à 17 heures .

Il faut un minimum de cinq étudiants pour former un cours. Le prix du cours est de 1.600 francs pour quatre mois, payables à l'inscription. Les horaires des cours, ainsi que toutes les autres communications seront affichés dans la vitrine devant le bureau de la Commission de l'Enseignement (premier étage à l'intérieur). Les cours du soir sont réservés uniquement aux membres du Cercle Commercial Suisse. Les personnes n'étant pas encore membres de cette Association peuvent donner leur adhésion au moment de l'inscription au cours. La cotisation annuelle de sociétaire est actuellement de 800 francs minimum. Les adhésions sont également reçues dans la journée au Secrétariat II.

Le Carnet du Messager Suisse

ouvert à tous les abonnés

Mariage

Monsieur et Madame Léonide Gitkoff ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils Serge avec Mademoiselle Jacqueline Cappelletti.

Le Messager Suisse de Paris est votre journal. Faites-le connaître à ceux de vos compatriotes et amis qui l'ignorent.